



SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

ASSOCIATION DECLAREE LE 20/03/36 SOUS LE N° 173.389
AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS : N° 94 S 314 du 11/01/1991

Siège Social : 35 Quai de Bonneuil
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES
Tel : 01 48.83.65.51 C.C.P. Paris 7 722-75 K
N° SIRET : 402 607 139 00019 Code APE : 9312Z

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2020/2021

MADAME, MONSIEUR,

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INFORMER QUE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE NOTRE ASSOCIATION SE TIENDRA **LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021, 17H** À SON SIÈGE SOCIAL (35 QUAI DE BONNEUIL À SAINT MAUR DES FOSSÉS)

L'ORDRE DU JOUR RETENU EST LE SUIVANT :

- CHANGEMENT STATUTS

NOUS VOUS RAPPELONS QUE :

- SEULS LES MEMBRES À JOUR DE LEUR COTISATION PEUVENT PARTICIPER OU SE FAIRE REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.
- SEULS LES MEMBRES AGÉS DE 15 ANS AU MOINS, LE JOUR DE L'ASSEMBLÉE ET ADHÉRENTS AU CLUB DEPUIS PLUS DE 6 MOIS PEUVENT ÉLIRE ET ÊTRE ÉLIGIBLE.

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE D'ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UN FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION. VOUS POURREZ AINSI VOUS FAIRE REPRÉSENTER PAR UN ADHÉRENT DE VOTRE CHOIX

✂-----

POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ(E)....., MEMBRE DU S.A.C.S.M., À JOUR DE MES COTISATIONS,
DONNE POUVOIR À, MEMBRE LUI-MÊME DU CLUB, POUR ME REPRÉSENTER À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2021, À L'EFFET DE PRENDRE PART À TOUTE
DÉLIBÉRATION, TOUT VOTE SUR LES QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR, SIGNER TOUTE FEUILLE DE PRÉSENCE ET
TOUS PROCÈS-VERBAUX ET GÉNÉRALEMENT FAIRE LE NÉCESSAIRE.

FAIT À, LE

SIGNATURE :



SCHELCHER AVIRON CLUB SAINT-MAUR

ASSOCIATION DECLAREE LE 20/03/36 SOUS LE N° 173.389
AGREMENT JEUNESSE ET SPORTS : N° 94 S 314 du 11/01/1991

Siège Social : 35 Quai de Bonneuil
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES
Tel : 01 48.83.65.51 C.C.P. Paris 7 722-75 K
N° SIRET : 402 607 139 00019 Code APE : 9312Z

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2020/2021

MADAME, MONSIEUR,

NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS INFORMER QUE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE NOTRE ASSOCIATION SE TIENDRA **LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021, 17H** À SON SIÈGE SOCIAL (35 QUAI DE BONNEUIL À SAINT MAUR DES FOSSÉS)

L'ORDRE DU JOUR RETENU EST LE SUIVANT :

- ALLOCUTION DU PRÉSIDENT : MICHEL BARBARIN
- RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER : JEAN-PAUL COTTEZ
- RAPPORT MORAL PAR LA SECRÉTAIRE : ODILE FRANÇOIS
- RAPPORT SPORTIF PAR LA CAPITAINE D'ENTRAÎNEMENT : SANDRA MABOUT
- APPROBATION DES COMPTES ARRÊTÉS AU 31 AOÛT 2021
- FIXATION DE LA COTISATION DE BASE POUR LA SAISON 2022 / 2023
- RENOUELEMENT DU TIERS SORTANTS : MM COTTEZ JEAN-PAUL, LANGLOIS PATRICE, VIGNAL ALAIN
- QUESTIONS DIVERSES

NOUS VOUS RAPPELONS QUE :

- SEULS LES MEMBRES À JOUR DE LEUR COTISATION PEUVENT PARTICIPER OU SE FAIRE REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.
- LES CANDIDATURES POUR DEVENIR MEMBRE DE COMITÉ DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES PAR ÉCRIT À ODILE FRANÇOIS POUR LE JEUDI 18 NOVEMBRE 2021, AU PLUS TARD À L'ADRESSE SUIVANTE :
68 RUE BOURDIGNON – 94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS ;
- SEULS LES MEMBRES AGÉS DE 15 ANS AU MOINS, LE JOUR DE L'ASSEMBLÉE ET ADHÉRENTS AU CLUB DEPUIS PLUS DE 6 MOIS PEUVENT ÉLIRE ET ÊTRE ÉLIGIBLE.

SI VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE D'ASSISTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS UN FORMULAIRE DE VOTE PAR PROCURATION. VOUS POURREZ AINSI VOUS FAIRE REPRÉSENTER PAR UN ADHÉRENT DE VOTRE CHOIX

✂ _____

POUVOIR

JE SOUSSIGNÉ(E)....., MEMBRE DU S.A.C.S.M., À JOUR DE MES COTISATIONS, DONNE POUVOIR À, MEMBRE LUI-MÊME DU CLUB, POUR ME REPRÉSENTER À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2021, À L'EFFET DE PRENDRE PART À TOUTE DÉLIBÉRATION, TOUT VOTE SUR LES QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR, SIGNER TOUTE FEUILLE DE PRÉSENCE ET TOUS PROCÈS-VERBAUX ET GÉNÉRALEMENT FAIRE LE NÉCESSAIRE.

FAIT À, LE

SIGNATURE :